

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2018.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique le 26 février 2018 sous la présidence de Mr Guy PÉMARTIN, Maire

**ABSENTS Excusés :**

LAHITETTE Bernard procuration à Christian DOMERCQ

LAHITTE Christiane procuration à Guy PÉMARTIN

1<sup>er</sup> POINT : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1- Valeurs comptables transférées

Des écritures comptables par le trésorier sont nécessaires pour régulariser la mise à disposition des immobilisations liées aux transferts des espaces publics à la CCLO (aménagement des places de la mairie et de l'église).

La mise à jour de l'inventaire concernera :

- ❖ Les travaux pour 585 674 €
- ❖ Les emprunts pour 284 431.90 €
- ❖ Les subventions pour 122 794 €

La commune a perçu en décembre 2017 les remboursements des emprunts liés à ces travaux, soit 68 489 € pour 3 exercices. La CCLO continuera à verser la dotation annuelle jusqu'à extinction de la dette.

Autres informations :

1 -le conseil départemental a attribué une subvention de 831.47 € à la CCLO pour des travaux de voirie sur notre commune (programme 2017)

2 – CIMETIERE : l'entretien des cimetières revient compétence communale pour se mettre en conformité avec les statuts (compétences) de la CCLO. Les travaux seront réalisés en régie avec une particularité pour la taille de la haie.

3- ENTRETIEN des voiries rurales: il a été demandé à la CCLO de pouvoir mutualiser cette charge en bénéficiant des tarifs du marché conclu avec les prestataires assurant l'entretien des voiries communales.

4- C'est l'entreprise « L'Ami des Jardins » qui interviendra sur BAIGTS pour l'entretien des espaces verts.

2<sup>ème</sup> POINT : RÉTROCESSION ESPACES COMMUNS DE L'ARRONJ DE L'OUS

Un recensement des parcelles concernées par la rétrocession a été fait. Un accord du tribunal de commerce a été donné.

Toutefois, avant d'engager toute procédure, un état des lieux des biens transférés sera établi contradictoirement. Les services de la Communauté de Communes seront sollicités pour ce faire.

3<sup>ème</sup> POINT : MULTIPLE RURAL-MAISON DES SERVICES

Maison des services : Suite aux avis de vacance mis en ligne, quelques contacts indirects ont été établis mais sans aucune suite. L'assemblée se déterminera sur la possibilité de soumettre la vacance pour une activité paramédicale d'ici les mois d'avril-mai.

Multiple Rural : un point est fait sur la réception des candidatures qui seront reçues jusqu'au 06 mars.

Une commission sera chargée d'étudier l'ensemble des candidatures pour faire une pré sélection, il s'agit de : Mr Guy PÉMARTIN, Mmes Sandra PERES, Muriel MARLAT, Sandrine SAVIGNAC, Mrs Christian DOMERCQ et Bernard LAHITETTE.

Contact avait été pris avec les services des douanes pour la vente du tabac.  
Licence IV de la commune : elle pourra être mise à disposition dans les locaux du multiple rural. Les conditions resteront à déterminer lors de l'attribution de la gérance.

#### 4<sup>ème</sup> POINT : PROPOSITION REMPLACEMENT COPIEUR MAIRIE

Le contrat maintenance arrive à expiration en mars. Des propositions pour un éventuel remplacement ont été reçues de la part de deux sociétés. Un autre devis est en attente

#### 5<sup>ème</sup> POINT : RÉFLEXION AVENIR TERRAINS ANCIENNE PLANTATION

Le site « plantation du Comun » pourrait faire l'objet d'une replantation. Des études sont en cours avec différentes essences.

#### 6<sup>ème</sup> POINT : POINT SUR DOSSIERS – INFOS DIVERSES

Le conseil municipal s'est déterminé sur les modalités de participation au cadeau de départ à la retraite d'un agent.

#### **Syndicat Electrification :**

- 1 – le programme sécurisation des réseaux sur le secteur Séré a été accepté
- 2 – les travaux de sécurisation Basse Tension P9 Touriangle vont débuter prochainement

#### **Syndicat de l'Eau :**

***Protection incendie secteur Balagué :*** L'installation d'une bâche (25 000 €) avait été évoquée mais les aides publiques ont été supprimées pour ces travaux.

Proposition a été faite par le syndicat de remplacer la conduite par anticipation avec une programmation pour 2019. Le surdimensionnement lié à la nécessité incendie sera à la charge de la commune.

***Schémas communaux de protection incendie :*** un comité de pilotage travaille sur cette procédure réalisée par le Syndicat pour le compte des collectivités. Plusieurs réunions ont eu lieu.

**Pays d'Art et d'histoire :** un avis favorable est donné pour une visite guidée du cœur du village. Date retenue : le 23 septembre.

**BIBLIOTHEQUE :** Autorisation est donnée de mettre au rebus ou de donner à des associations, les livres qui ne seront plus mis à disposition du public.

Une nouvelle organisation va se mettre en place avec la désignation d'un référent qui assurera le lien entre la bibliothèque et la mairie. Il s'agit de Mme Isabelle VARESANO

### **DIVERS**

- \* Ancienne solderie : les responsables ont été reçus en mairie.
- \* Incident pont du Lène : Le conseil départemental va procéder à la réparation avec une mise aux normes. Cela prendra donc un peu plus de temps.
- \* Voirie 817 : Suite à la demande de Sud Ouest Aliment, des contacts ont été pris avec le conseil départemental pour aborder la sécurisation de l'accès à l'entreprise.
- \* installation commerçant – : Un boulanger s'est installé dernièrement
- \* Monsieur le Maire a rencontré Mr HANON nouveau maire d'Orthez pour évoquer les dossiers concernant les deux collectivités.
- \* l'organisme assurant la collecte des vêtements usagés a adressé le bilan 2017.
- \* une possible campagne de dératisation est évoquée.
- \* une question est posée sur l'éventualité d'achat par la collectivité d'un immeuble situé en zone urbaine.

Séance levée à 22 Heures00

Le Maire – Guy PÉMARTIN

